

Pèlerinage d'une journée

L'ABBAYE DE BAUME LES MESSIEURS

MARDI 13 MAI 2025



Nichée au fond de la reculée, la simple cellula (communauté de moines)
accède au statut d'abbaye au IX^e siècle.

En 909 ou en 910, l'abbé Bernon partit fonder l'abbaye de Cluny avec douze moines.

Les reculées (ou cirques) constituent l'un des paysages les plus typiques du Jura.

Le terme a été défini par les géographes du XIX^e siècle
à partir du mot local « culée », utilisé depuis très longtemps
par les Jurassiens pour désigner ces curieuses vallées.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

1 jour	50 places disponibles
Coût : 53 €	
Accompagnateur spirituel : Père Norbert PETOT	
<ul style="list-style-type: none">Programme : Après la visite commentée de l'Abbaye nous prendrons un temps de prière, puis le repas sera servi au restaurant et nous terminerons par la visite des grottes. Retour départ aux environs de 19h.	
<ul style="list-style-type: none">Possibilité de laisser votre véhicule au parking Chamars ou Mairie souterrain, au tarif préférentiel de 5€ pour la journée.	

INSCRIPTION :

Aucune réservation ne sera retenue par téléphone. L'inscription à un pèlerinage ne deviendra effective qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement. Les inscriptions sont closes dès que l'effectif est atteint.

ANNULATION & DESISTEMENT :

Des frais de dossier en fonction de la date d'annulation seront retenus.

ASSISTANCE :

Prestation assurée par la Mutuelle St-Christophe et incluse dans le prix du pèlerinage.

RESPONSABILITES :

- **Du Service des Pèlerinages**, qui ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Le pèlerin ne peut prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus.

Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'évènements climatiques tels que tempêtes ou ouragans, les frais occasionnés restent à la charge du pèlerin.

- **Du Pèlerin**, le pèlerin doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi. Un protocole sanitaire sera établi et devra être signé. Tout voyage interrompu ou écourté **du fait du participant** ne peut prétendre à remboursement



PELERINAGE BAUME LES MESSIEURS - Mardi 13 mai 2025

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____

Email : _____

Date de naissance : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom –Prénom : _____ Tél. portable : _____

Transport : Autocars

Au départ de : Etalans

Besançon (Chamars)

Règlement à l'inscription : 53 €

+ Possibilité de parking de votre voiture pour la journée : 5 €

CHAMARS extérieur

ou

MAIRIE souterrain

(Merci de régler la totalité due en 1 seul chèque)

